

Chapeau, les filles!

Concours 2008-2009



Tracy Doyle

Ébénisterie, CFP 24-Juin
CS de la Région-de-Sherbrooke
Prix Continuité du MELS 2007-2008



Date limite de dépôt des candidatures : **6 février 2009**
Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement ou consultez le site suivant :
www.mels.gouv.qc.ca/chapeau



À GAGNER : Des prix de 500\$ à 5 000\$ | Un stage au CNRS en France
Des séjours professionnels en France et en Belgique



Nouveautés en 2008-2009

- Un nouveau partenaire et un nouveau prix : l'**Association des commissions scolaires anglophones du Québec** remettra un prix de 2 000 \$ à une étudiante qui fréquente un établissement scolaire de son réseau et qui se sera démarquée dans une formation professionnelle à prédominance masculine.
- Une nouvelle offre de stage en Belgique (Wallonie ou Bruxelles) : destiné aux étudiantes inscrites dans des secteurs de la formation professionnelle et technique, ce prix est offert par l'**Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse** (OQWBJ).
- Une offre de stage renouvelée dans les laboratoires français du **Centre national de la recherche scientifique** (CNRS).
- Un stage ou des visites professionnelles organisés par l'**Office franco-québécois pour la jeunesse** (OFQJ) dans des entreprises françaises dont le secteur d'activité est connexe au domaine d'études de la lauréate.

Prix Égalité au concours *Chapeau, les filles!*

Le prix Égalité a été remis par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en mars 2008, au concours *Chapeau, les filles!* et à son volet *Excelle Science*. Le jury a retenu le concours *Chapeau, les filles!* parce qu'il a bousculé nombre de préjugés concernant l'accès des femmes à des carrières traditionnellement masculines. De plus, le concours a favorisé l'inscription des femmes dans des formations majoritairement fréquentées par les hommes, amélioré leurs conditions d'études et facilité leur insertion dans des emplois rentables, ce qui a entraîné des effets socioéconomiques permanents. Près de 1 800 femmes ont été récompensées sur le plan régional et national, et la visibilité accordée aux lauréates a été spectaculaire dans les médias.

Cet honneur rejait sur les partenaires qui apportent une aide financière au concours et, bien sûr, sur les lauréates.



Merci aux partenaires :

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Emploi-Québec (E-Q)
- Fédération des cégeps
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)
- Ministère des Transports (MTQ)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
- Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ)

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008, 08-00263

ISBN 978-2-550-53706-9 (version imprimée) / ISBN 978-2-550-53707-6 (PDF)

ISSN 1715-9393 (version imprimée) / ISSN 1715-9407 (version en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Canada, 2008

Graphisme : RM communication design

Photographie : François Nadeau

Remerciements : Ticketmaster – Bureau R&D de Québec

Centre 24-Juin

Pour la 13^e année consécutive

Le concours *Chapeau, les filles!* récompense celles qui osent sortir des sentiers battus

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) invite les jeunes filles et les femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculins à participer au concours *Chapeau, les filles!* Ce concours vise à faire connaître la diversification des choix de carrière des femmes et à soutenir celles qui sont inscrites dans des formations à prédominance masculine jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Sous la responsabilité des directions régionales du MELS (voir la liste à la fin de la présente brochure), le concours *Chapeau, les filles!* se tient dans toutes les régions du Québec, au secondaire, au collégial et dans les établissements d'enseignement privé. À l'échelle régionale, des comités formés des partenaires du concours issus du monde de l'éducation, de l'emploi et des affaires déterminent les gagnantes.

Le volet national du concours est coordonné par le MELS. À l'échelle nationale, des comités formés des commanditaires et des partenaires du concours issus du monde de l'éducation, de l'emploi et des affaires déterminent les lauréates nationales.



Comment participer?

À l'échelle régionale : en rédigeant une lettre de présentation (voir section 3) ou, à l'échelle nationale, en ajoutant à la lettre de présentation un court texte en réponse aux questions qui se rapportent aux volets ciblés. Sauf exception, seules les lauréates du concours à l'échelle régionale peuvent être recommandées par leur comité régional pour accéder aux volets nationaux du concours.

Remise des prix

Des prix variant de 500 \$ à 1 000 \$ seront accordés dans toutes les régions du Québec grâce au soutien financier des entreprises, des ministères et organismes gouvernementaux et des syndicats qui forment le partenariat de *Chapeau, les filles!* Ces mêmes partenaires offrent des prix nationaux d'une valeur de 2 000 \$ à 5 000 \$ qui seront attribués à certaines des finalistes recommandées par les comités régionaux.

Les prix régionaux seront remis au cours de cérémonies officielles qui auront lieu dans chaque région du Québec au printemps 2009.

Le gala national clôturera le concours le 4 mai 2009.

3 bonnes raisons de tenir le concours

1 Augmenter le nombre de femmes dans les formations menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Actuellement, la proportion des femmes en formation professionnelle se situe à 11 % et à un peu moins de 20 % en formation technique. L'objectif est d'atteindre (et idéalement de dépasser) 33 1/3 % de travailleuses dans les métiers traditionnellement exercés par les hommes.

2 Augmenter l'autonomie économique des femmes.

Les plus récentes statistiques révèlent que le salaire moyen des femmes n'atteint pas les trois quarts de celui des hommes, sauf lorsqu'elles exercent un métier à prédominance masculine.

3 Donner des modèles de réussite.

Pour inciter les femmes à élargir leurs choix de carrière et à dépasser les modèles traditionnels liés aux stéréotypes, le concours *Chapeau, les filles!* récompense des centaines de femmes chaque année.

« Le concours n'est pas une mise en valeur des filles... mais plutôt la valorisation d'une situation qui n'est pas assez répandue. »

Citation tirée du rapport de recherche *Sortir des sentiers battus*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3 bonnes raisons d'y participer

« Outre la reconnaissance, le concours a des répercussions sur la persévérance scolaire et l'insertion professionnelle. »

Citation tirée du rapport de recherche *Sortir des sentiers battus*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

1 Obtenir la reconnaissance de ses efforts.

En valorisant les femmes qui choisissent de prendre une voie différente, le concours *Chapeau, les filles!* reconnaît qu'elles ont leur place dans des formations typiquement masculines.

2 Gagner de la notoriété et des prix en argent.

Les anciennes lauréates reconnaissent que leur participation au concours a eu des retombées positives sur leurs projets d'avenir, leur embauche et... leur porte-monnaie.

3 Créer un réseau de soutien et d'échange.

Participer au concours, c'est l'occasion de tisser des liens avec d'autres étudiantes, d'anciennes lauréates, des travailleuses, des enseignantes ou des enseignants.



Objectifs

- Valoriser les femmes qui choisissent une profession ou un métier traditionnellement masculins.
- Récompenser leurs efforts.
- Donner des modèles de réussite féminins.
- Inciter les femmes à faire des choix de carrière non stéréotypés.
- Aider les étudiantes à surmonter des problèmes spécifiques liés à leur condition de minoritaires au sein d'un groupe à prédominance masculine.

Prix du mentorat

Afin de valoriser le travail du personnel scolaire qui aide les étudiantes à préparer leur dossier de candidature, deux récompenses seront attribuées (une pour *Chapeau, les filles!* et une pour *Excelle Science*) par tirage au sort. Ces récompenses permettent de mettre en évidence l'importance du mentorat en milieu scolaire et ses effets sur la réussite des étudiantes (voir section spéciale).

Un prix du mentorat sera également tiré au sort parmi les cybermentores du concours *Chapeau, les filles!* et *Excelle Science* présentes dans le site Internet.

Les prix sont d'une valeur de 500\$ et les gagnantes ou les gagnants seront invités à venir les chercher lors du gala national qui se déroulera en mai 2009, à Montréal.

En 2007-2008, c'est le nom de M^{me} Isabelle Chabot, conseillère d'orientation au CFP de Neufchâtel de la CS de la Capitale qui est sorti du chapeau! Voici ce que sa mentorée, la lauréate Marie-Josée Cormier, a écrit :

« Isabelle a été d'une grande aide pour la lettre de présentation et les détails techniques du dossier de candidature. Elle a été très encourageante dans ses commentaires. »

Marie-Josée Cormier, lauréate MDEIE 2007-2008, Ébénisterie, CFP de Neufchâtel, CS de la Capitale

Trucs pour la rédaction de la lettre de présentation

Le mentorat peut s'avérer utile, entre autres, pour préparer la lettre de présentation et obtenir des conseils de rédaction. Cette aide peut venir du personnel scolaire ou d'une cybermentore du concours par l'entremise du site suivant :

www.mels.gouv.qc.ca/cybermentores.



« Pour réussir dans un métier non traditionnel, il faut du cran et de l'audace. Sans un petit côté combatif, on risque d'être malheureuse. »

Audrey Shink, lauréate FTQ 2007-2008 et porte-parole nationale 2008-2009, Techniques de l'informatique, Cégep de Saint-Hyacinthe

Section 1

Conditions de participation

La candidate doit avoir fréquenté, en 2008-2009, un établissement du réseau des commissions scolaires, un cégep ou un établissement d'enseignement privé au Québec et être inscrite à temps plein à l'un ou l'autre des programmes retenus dans la liste qui se trouve à la fin de la brochure.

La candidate doit être de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente et être résidente du Québec depuis au moins un an.

Il n'y a aucune limite d'âge pour participer au concours. Toutefois, des conditions particulières peuvent s'appliquer pour certains volets, notamment le volet 4, *Séjours professionnels hors Québec*. Il faut donc lire attentivement les conditions de participation décrites dans la présente brochure.

Les lauréates des années antérieures ne sont pas admissibles.

Une candidate peut postuler à plusieurs volets nationaux mais ne peut remporter plus d'un prix national.

Pour être recommandée aux volets nationaux, la candidate doit être lauréate régionale. Toutefois, pour ce qui est des volets 2, 7 et 8, une finaliste régionale pourrait être recommandée, si aucune lauréate ne répond aux critères spécifiques de ces volets.

Attention! Certaines conditions particulières peuvent être mises en place par les comités régionaux. Renseignez-vous auprès de la personne responsable du concours dans votre établissement scolaire ou à votre direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (voir la liste).

Section 2

Dossier de candidature

La candidate doit présenter les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription dûment rempli (inclus dans la présente brochure);
- une lettre de présentation de deux pages au maximum (voir la section 3);
- un texte complémentaire d'une page, pour les personnes qui posent leur candidature à un volet national;
- une recommandation de l'établissement scolaire (remplir l'espace prévu à cette fin dans la présente brochure);
- une copie du relevé de compétences ou du bulletin délivré par l'établissement scolaire.

Outre les textes écrits, aucune autre pièce (objet, photo, document spécial, etc.) ne sera acceptée pour l'évaluation de la candidature.



« Travailler dans un domaine traditionnellement masculin fait partie de ma vie. Mes parents m'ont toujours demandé d'accomplir les mêmes tâches que mon frère. »

Tracy Doyle, lauréate MELS 2007-2008 et porte-parole nationale 2008-2009, Ébénisterie, CFP 24-Juin, CS de la Région-de-Sherbrooke

Section 3

Lettre de présentation

Normes de présentation :

- la lettre n'excède pas deux pages;
- elle est rédigée à un interligne et demi;
- elle est imprimée sur une feuille blanche de 21,5 cm sur 28,0 cm;
- les marges du texte (haut, bas, gauche et droite) sont de 1,5 cm;
- on doit utiliser la police de caractères Arial (11 points) et justifier le texte.

La lettre de présentation doit contenir l'information suivante pour répondre aux critères de sélection (voir la section 4) :

1 Présentation personnelle et choix d'une formation ou d'un métier traditionnellement masculin

- Quelles sont les étapes marquantes de votre cheminement personnel, scolaire ou professionnel?
- D'où vient votre intérêt, votre passion, pour la formation ou le métier choisi?

2 Aptitudes et moyens pour se maintenir dans un domaine à prédominance masculine

- Quelles sont les aptitudes personnelles qui vous permettront de vous épanouir en cours de formation ou sur le marché du travail dans un domaine où les femmes sont en minorité?
- Quels moyens utilisez-vous (ou utiliserez-vous) pour favoriser votre réussite scolaire ou professionnelle dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes?

3 Connaissance de la profession ou du métier choisi et projets d'avenir

- Décrivez la profession ou le métier choisi, les tâches à accomplir et les conditions d'exercice.
- Quels sont vos projets d'avenir au regard de la profession ou du métier que vous avez choisi?

4 Engagement personnel

- Croyez-vous avoir déjà influencé (ou pouvoir influencer dans l'avenir) d'autres femmes quant à leur choix de carrière dans un métier traditionnellement masculin ou à leur persévérance dans ces domaines?
- Décrivez cette influence et les moyens utilisés (ou que vous utiliserez) pour y parvenir.

5 Motifs de participation au concours

Quels sont les motifs qui vous incitent à participer au concours et pourquoi votre candidature devrait-elle être retenue?

Section 4 Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront jugés selon les critères suivants :

- remise d'un dossier complet;
- qualité de la présentation;
- respect des normes de présentation;
- clarté des textes présentés;
- authenticité et effet persuasif des textes;
- pertinence de l'engagement personnel;
- pertinence des motifs de participation au concours;
- rendement scolaire;
- recommandation favorable de l'établissement scolaire.

Section 5 Étapes et échéancier

- Les participantes préparent leur dossier et remettent le tout à la direction de l'établissement scolaire fréquenté.
- Les établissements scolaires font parvenir les dossiers retenus aux directions régionales du MELS **avant le 6 février 2009**. Les lauréates régionales sont choisies par des comités sous la responsabilité des directions régionales du MELS. Les comités régionaux recommandent également des candidatures pour les prix nationaux (deux candidatures par volet national peuvent être proposées, soit l'une à la formation professionnelle et l'autre à la formation technique). Les candidatures retenues seront transmises à la DFCS.
- Les candidatures aux volets nationaux seront évaluées en mars 2009 par des comités composés des commanditaires et des partenaires du concours issus des milieux de l'éducation, de l'emploi et des affaires sous la responsabilité de la DFCS.
- Les prix régionaux seront remis à l'occasion de cérémonies officielles qui se dérouleront en avril 2009, et les prix nationaux seront décernés au moment du gala *Chapeau, les filles! Excelle Science*, le 4 mai 2009.



« Grâce à ma détermination, je ferai ma place sur le marché du travail. »
Cela s'est avéré puisque Lina vient d'ouvrir sa propre boucherie.

Lina Boulet, lauréate MAPAQ 2007-2008, Boucherie de détail,
École hôtelière de la Capitale, CS de la Capitale

Pour en savoir plus sur le MAPAQ et ses anciennes lauréates,
visitez le site www.mapaq.gouv.qc.ca/chapeau.



Volet 1

Agriculture, pêches et alimentation

Le **ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)** offre deux prix de 2 000 \$ attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'agriculture, des pêches ou de l'alimentation, qui répond aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2: AGRICULTURE ET PÊCHES

- Aquiculture (DEP)
- Gestion et exploitation d'entreprise agricole (DEC)
- Grandes cultures (DEP)
- Pêche professionnelle (DEP)
- Production acéricole (DEP)
- Production de bovins de boucherie (DEP)
- Production horticole (DEP)
- Production laitière (DEP)
- Production porcine (DEP)
- Techniques équines (DEC)
- Technologie du génie agromécanique (DEC)
- Technologie des productions animales (DEC)
- Transformation des produits de la mer (DEC)

SECTEUR 3: ALIMENTATION ET TOURISME

- Boucherie de détail (DEP)

SECTEUR 10: ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Mécanique agricole (DEP)
- Mécanique marine (DEP)
- Techniques de génie mécanique de marine (DEC)

« Ma formation me donne une grande ouverture d'esprit, notamment en ce qui concerne les philosophies d'élevage. Et cela ne peut que profiter à la ferme... et à l'environnement. »

Kathleen Comtois, lauréate MDDEP 2007-2008, Production laitière, École d'agriculture de Nicolet, CS de la Riveraine

Pour en savoir plus sur le MDDEP et ses anciennes lauréates, visitez le site www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/chapeau.



Volet 2

Environnement

Le **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)** offre un prix de 2 000 \$ attribué à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et un prix de 2 000 \$ octroyé à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la protection de l'environnement, qui répond aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'environnement?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2: AGRICULTURE ET PÊCHES

- Production de bovins de boucherie (DEP)
- Production laitière (DEP)
- Production porcine (DEP)



SECTEUR 6: CHIMIE ET BIOLOGIE

- Assainissement de l'eau (DEC)
- Conduite de procédés de traitement de l'eau (DEP)
- Techniques de génie chimique (DEC)
- Techniques de procédés chimiques (DEC)

SECTEUR 7: BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Technologie du génie civil (DEC)

SECTEUR 8: ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Techniques d'aménagement et d'urbanisme (DEC) 
- Techniques du milieu naturel (spécialisation D – protection de l'environnement) (DEC) 

SECTEUR 11: FABRICATION MÉCANIQUE

- Technologie du génie industriel (DEC)

SECTEUR 15: MINES ET TRAVAUX DE CHANTIERS

- Extraction de minerai (DEP)

« Grâce à mon sens de l'observation et ma forme physique, je suis prête à tout. Dans la forêt, rien ne m'arrête. »

Nancy Marcotte, lauréate MRNF 2007-2008,
Technologie forestière, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour en savoir plus sur le MRNF, visitez le site www.mrnf.gouv.qc.ca



Volet 3

Ressources naturelles et faune

Le **ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)** accorde deux prix de 2000\$ attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des ressources naturelles ou de la faune, qui répond aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans les domaines liés aux ressources naturelles ou à la faune?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Arpentage et topographie (DEP)
- Technologie de la géomatique (DEC)

SECTEUR 8 : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Protection et exploitation de territoires fauniques (DEP)
- Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (DEC)
- Techniques d'aménagement et d'urbanisme (DEC)
- Techniques du milieu naturel (DEC)

SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER

- Abattage et façonnage des bois (DEP)
- Abattage manuel et débardage forestier (DEP)
- Affûtage (DEP)
- Aménagement de la forêt (DEP)

- Classement des bois débités (DEP)
- Pâtes et papier – Opérations (DEP)
- Sciage (DEP)
- Technologie de la transformation des produits forestiers (DEC)
- Technologie forestière (DEC)
- Technologies des pâtes et papiers (DEC)
- Travail sylvicole (DEP)
- SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER**
- Conduite de machine de traitement du minerai (DEP)
- Extraction de minerai (DEP)
- Forage au diamant (DEP)
- Technologie minérale (DEC)

« Je désire acquérir des techniques utiles et transférables au Québec...
des apprentissages qui pourraient être fort bien faits dans un laboratoire du CNRS. »

Marie-Michelle Bosa, lauréate CNRS/OFQJ 2007-2008, Technologie du génie civil, Cégep Beauce-Appalaches

Pour en savoir plus sur le CNRS et la Mission pour la place des femmes, visitez les sites www.cnrs.fr et www.cnrs.fr/mission-femmes.

Pour en savoir plus sur le partenariat entre le MELS et la Mission pour la place des femmes au CNRS, visitez le site de la tournée de l'exposition « Physique de femmes » au Québec : www.mels.gouv.qc.ca.

Pour en savoir plus sur l'OFQJ et ses anciennes lauréates, visitez le site www.ofqj.org.



Volet 4

Séjours professionnels hors Québec Stage dans un laboratoire en France – CNRS/OFQJ

La **Mission pour la place des femmes au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)** offrent un stage professionnel dans l'un des laboratoires du CNRS. Le stage sera attribué à la candidature la plus pertinente issue de la formation technique, au collégial (DEC).

Le CNRS est le plus grand organisme public de recherche scientifique en Europe. Il compte plus de 1 200 laboratoires implantés dans toutes les régions de France et emploie plus de 30 000 personnes (techniciennes ou techniciens, ingénieures ou ingénieurs, chercheuses ou chercheurs) dans différents métiers et domaines scientifiques.

Sont plus particulièrement visées par ce prix les **finissantes** des programmes d'études menant à l'obtention d'un DEC dans les secteurs suivants :

- Administration, commerce et informatique
- Agriculture et pêches
- Chimie et biologie
- Bâtiment et travaux publics
- Environnement et aménagement du territoire
- Électrotechnique
- Fabrication mécanique
- Foresterie et papiers
- Mines et travaux de chantier
- Métallurgie

La lauréate se verra proposer une sélection de laboratoires CNRS dont l'activité scientifique correspond à son domaine d'études. Le stage, dans le laboratoire de son choix, sera d'une durée de deux ou trois mois et devra se dérouler entre septembre 2009 et août 2010, par exemple pendant la session d'été 2010.

Une indemnité, en argent ou en services (le logement, par exemple), sera versée par le CNRS. La prise en charge du CNRS comprend également le paiement des frais d'inscription (450 \$) au programme de l'OFQJ. Des rencontres avec des personnalités œuvrant pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou d'autres activités pourront également être organisées.

[suite à la page suivante](#) ➤

L'OFQJ offre le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris, l'accueil et la première nuitée à Paris, une assurance médicale et responsabilité civile, le transport par autobus pour les personnes résidant loin de l'aéroport de départ, ainsi qu'une indemnité pour le transport local en France métropolitaine.

CONDITIONS

Pour être admissibles à ce prix, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir sections 1, 2 et 3) et être :

- âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;
- diplômées (au plus tard le 30 juin 2009) de l'un des programmes d'études retenus;
- de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un stage en France dans l'un des laboratoires du CNRS, en répondant aux questions suivantes :

- *Quelles sont les raisons qui vous incitent à faire un stage dans l'un des laboratoires du CNRS en France et quelles retombées anticipez-vous sur le plan personnel et professionnel?*
- *Présentez le profil du milieu de stage idéal dans lequel vous souhaiteriez réaliser cette expérience et indiquez quelles seraient vos démarches en vue de préparer ce séjour professionnel (recherche de contacts, connaissance du milieu, etc.).*

« En France, les plastiques sont omniprésents. La tendance est d’allier le design, l’alimentation et l’environnement. Faire un stage en France me permettrait de travailler les bioplastiques »

Catie Corriveau, lauréate OFQJ 2007-2008, Conduite et réglage de machines à mouler
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal, CS de Montréal

Pour en savoir plus sur l’OFQJ et ses anciennes lauréates, visitez le site www.ofqj.org.



Volet 4 (suite)

Séjour professionnel en France – OFQJ

L’**Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)** offre un séjour de perfectionnement en France ainsi que les services professionnels pour la recherche d’un lieu de stage. Ce prix est destiné à la candidature la plus pertinente issue de la formation professionnelle, au secondaire.

La lauréate recevra une indemnité de séjour de 1 000 \$ qui lui permettra de faire un stage en milieu de travail ou des visites professionnelles dans des organismes ou des entreprises de France dont le secteur d’activité est connexe à sa formation. À l’indemnité s’ajoutent le billet d’avion aller-retour Montréal-Paris, les services de préparation au stage et d’accueil à Paris, le paiement des assurances ainsi que le transport par autobus pour les personnes résidant loin de l’aéroport de départ.

CONDITIONS

Pour être admissibles au volet 4, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir les sections 1, 2 et 3) et être :

- âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;
- diplômées (au plus tard le 30 juin 2009) de l’un des programmes d’études retenus (voir la liste dans la présente brochure);
- de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d’une page au maximum dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un séjour professionnel en France en répondant aux questions suivantes :

- *Quels sont les motifs qui vous incitent à faire un stage, précisément en France, et quelles retombées anticipez-vous sur le plan personnel et professionnel?*
- *Présentez le profil du milieu de stage idéal dans lequel vous souhaiteriez réaliser cette expérience et indiquez quelles seraient vos démarches en vue de préparer ce séjour professionnel (recherche de contacts, connaissance du milieu, etc.).*

« La Belgique est un lieu de communications interculturelles. Me permettre de découvrir un tel pays dans un contexte de collaboration et dans un encadrement pédagogique représente pour moi un rêve. »

Anaïs Couasnon, lauréate OQWBJ 2006-2007,
Bioresource Engineering, Université McGill

Pour en savoir plus sur l'OQWBJ, visitez le site www.oqwbj.org



Volet 4 (suite)

Séjour professionnel en Belgique (Wallonie - Bruxelles) – OQWBJ

L'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) offre un séjour de perfectionnement en Wallonie ou à Bruxelles ainsi qu'un service-conseil pour la recherche d'un lieu de stage. Ce prix est destiné à la candidature la plus pertinente issue de la formation professionnelle, au secondaire, ou de la formation technique, au collégial.

La lauréate recevra une indemnité de séjour de 1 000 \$ qui lui permettra de faire un stage en milieu de travail ou des visites professionnelles dans des organismes ou des entreprises en Wallonie ou à Bruxelles dont le secteur d'activité est connexe à la formation de la lauréate. À l'indemnité s'ajoutent le billet d'avion aller-retour Montréal-Bruxelles, les services de préparation au stage, le paiement des assurances médicales et responsabilité civile pour la durée du stage ainsi qu'une indemnité de transport local pour les personnes résidant loin de l'aéroport de départ.

Ce séjour professionnel se déroulera entre septembre 2009 et août 2010 et sera d'une durée minimale de huit jours.

CONDITIONS

Pour être admissibles au volet 4, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir les sections 1, 2 et 3) et être :

- âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;

- diplômées (au plus tard le 30 juin 2009) de l'un des programmes d'études retenus (voir la liste dans la présente brochure);
- de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un séjour professionnel en Wallonie-Bruxelles en répondant aux questions suivantes :

- *Quels sont les motifs qui vous incitent à faire un stage, précisément en Wallonie-Bruxelles, et quelles retombées anticipez-vous des points de vue personnel et professionnel?*
- *Présentez le profil du milieu de stage idéal dans lequel vous souhaiteriez réaliser cette expérience et indiquez quelles seraient vos démarches en vue de préparer ce séjour professionnel (recherche de contacts, connaissance du milieu, etc.)*

« J'ai réalisé mon souhait : exploiter ma créativité tout en appréciant la complexité de la construction. »

Stéfanie Taylor, lauréate MDEIE 2007-2008, Architectural Technology, Cégep Vanier

Pour en savoir plus sur le MDEIE et ses anciennes lauréates, visitez le site www.mdeie.gouv.qc.ca/chapeau.

Pour en savoir plus sur les ORSEF du Québec, visitez le site www.mdeie.gouv.qc.ca.



Volet 5

Esprit d'entreprise

Le **ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)** accorde deux prix de 2 000\$ attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se démarquent par leur esprit d'entreprise.

De plus, les **Organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF)** offrent aux deux lauréates l'accès aux services professionnels suivants : conseils de première ligne, accompagnement personnalisé et mentorat.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2 et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent l'esprit d'entreprise qui les anime en répondant aux questions suivantes :

- *Quelles sont vos ambitions et vos motivations quant à la mise sur pied d'une entreprise?*
- *Quelles aptitudes personnelles vous permettront de réaliser votre projet?*

«Après un premier stage en mer éprouvant, je me suis reprise en main et imposé mes limites.»

Mélanie Beauregard, lauréate CSQ 2007-2008, Navigation, Institut maritime du Québec

Pour en savoir plus sur la CSQ, visitez le site www.csq.qc.net.



Volet 6

Persévérance

La **Centrale des syndicats du Québec (CSQ)** offre deux prix de 2 000 \$ attribués à l'élève de la formation professionnelle et à l'étudiante de la formation technique qui auront démontré la plus grande persévérance dans l'apprentissage d'une profession ou d'un métier traditionnellement réservé aux hommes.

Ce volet vise à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs professionnels. Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux ne correspondent pas à l'esprit du volet. La persévérance peut être démontrée de diverses façons. Exemples : suivre des cours de mise à niveau; surmonter des obstacles particuliers (éloignement, maternité, responsabilités familiales, stéréotypes, etc.); faire des choix de vie qui permettent de poursuivre des études.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

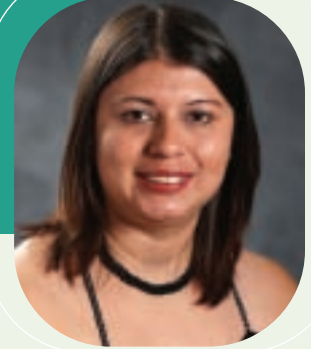
De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum dans lequel elles démontrent la persévérance dont elles ont fait preuve dans l'apprentissage de leur profession ou de leur métier, en répondant aux questions suivantes :

- *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face et comment les avez-vous surmontés?*
- *Quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir vos objectifs professionnels? Expliquez votre cheminement.*

« Mon immigration ici a été comme une seconde naissance.
J'ai dû tout réapprendre, à commencer par le vocabulaire. »

Yudy Marcela Garcia, lauréate CSN 2007-2008, Technologie de maintenance industrielle, Cégep de Sherbrooke

Pour en savoir plus sur la CSN, visitez le site www.csn.qc.ca.



Volet 7

Communauté culturelle

La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, en collaboration avec la **Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ)** et la **Fédération des employées et employés de services publics (FEESP)**, offre deux prix de 2 000 \$ à une personne se désignant comme faisant partie d'une communauté culturelle ou à une autochtone qui a choisi d'exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. Ces prix seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'intégration des femmes autochtones ou des communautés culturelles aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, qui répond aux questions suivantes :

- *En tant que membre d'une communauté culturelle ou en tant qu'autochtone, quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*
- *Qu'est-ce qui vous a incitée à choisir une profession ou un métier à prédominance masculine?*

« Pour réussir dans un métier non traditionnel, il faut du cran et de l'audace.
Sans un petit côté combatif, on risque d'être malheureuse. »

Audrey Shink, lauréate FTQ 2007-2008 et porte-parole nationale 2008-2009,
Techniques de l'informatique, Cégep de Saint-Hyacinthe

Pour en savoir plus sur la FTQ et ses anciennes lauréates, visitez le site www.ftq.qc.ca/femmes.



Volet 8

Équité

La **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** offre deux prix de 2 000\$ à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique **ayant déjà occupé un emploi à statut précaire**. Par « statut précaire », on entend du travail à temps partiel, sur appel, à forfait, temporaire, etc. Les candidates doivent avoir décidé de se diriger ou de se réorienter volontairement et après mûre réflexion vers une profession ou un métier habituellement occupé par des hommes.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire à toutes les conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, traitant de leurs expériences personnelles dans des emplois à statut précaire ainsi que de leurs expériences passées, actuelles ou éventuelles d'engagement syndical, social ou bénévole, et répondre à **chacune** des questions suivantes :

• *Décrivez ce que vous avez vécu dans des emplois à statut précaire et donnez les raisons qui vous ont poussée à vous diriger ou à vous réorienter vers un métier habituellement occupé par les hommes.*

- *Comment vos expériences de travail et autres, de même que votre formation vous aideront-elles à :*
 - *prendre votre place dans l'équipe,*
 - *être acceptée par la majorité masculine,*
 - *conserver votre emploi?*
- *Que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de l'ensemble des travailleuses dans les emplois habituellement occupés par des hommes?*

« Dans mon métier, on n'est jamais à bout de connaissances. Pour être à la hauteur, je compte partager mon savoir avec mes collègues masculins. »

Sylvie Ferland, lauréate MDEIE 2007-2008, Techniques d'usinage, CFP André-Morissette, CS des Bois-Francis

Pour en savoir plus sur le MDEIE et ses anciennes lauréates, visitez le site www.mdeie.gouv.qc.ca/chapeau.



Volet 9

Technologies de pointe

Le **ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)** offre deux prix de 2000\$ attribués à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des technologies de pointe, qui répond aux questions suivantes :

- *Quels sont, selon vous, les obstacles qui freinent l'entrée massive des filles dans le domaine des technologies de pointe?*
- *Quels sont, selon vous, les meilleurs moyens à prendre pour encourager les filles à choisir une carrière dans le domaine des technologies de pointe, en particulier?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes suivants :

SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

- Soutien informatique (DEP)
- Techniques de l'informatique (DEC)

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Technologie de la géomatique (DEC) 🌟
- Technologie de la mécanique du bâtiment (DEC) 🌟
- Technologie du génie civil (DEC) 🌟

SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

- Électromécanique de systèmes automatisés (DEP)
- Installation et réparation d'équipement de télécommunication (DEP)
- Techniques d'avionique (DEC)
- Technologie de l'électronique (DEC)
- Technologie de l'électronique industrielle (DEC)
- Technologie de systèmes ordonnés (DEC)
- Technologie physique (DEC)

SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Techniques de maintenance d'aéronefs (DEC)

SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

- Conduite et réglage de machines à mouler (DEP)
- Dessin industriel (DEP)
- Fabrication de moules (ASP)
- Matricage (ASP) 🌟
- Montage de câbles et de circuits (DEP)
- Montage de structures en aérospatiale (DEP)
- Montage mécanique en aérospatiale (DEP)

- Opération d'équipement de production (DEP) 🌟
- Outillage (ASP) 🌟
- Techniques d'usinage (DEP)
- Techniques de construction aéronautique (DEC)
- Techniques de génie mécanique (DEC)
- Techniques de transformation des matériaux composites (DEC) 🌟
- Techniques de transformation des matières plastiques (DEC) 🌟
- Technologie du génie industriel (DEC)
- Tôlerie de précision (DEP)
- Usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP)

SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

- Mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP)
- Technologie de maintenance industrielle (DEC)

« J'espère avoir inculqué aux jeunes des écoles secondaires que j'ai visitées des notions de prévention qu'ils conserveront tout au long de la vie. »

Mélanie Cardinal, lauréate CSST 2007-2008, Charpenterie-menuiserie, EFP de Châteauguay, CS des Grandes-Seigneuries

Pour en savoir plus sur la CSST, visitez le site www.csst.qc.ca/jeunes.



Volet 10

Santé et sécurité au travail

La **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** offre deux prix de 2 000 \$ attribués à l'élève inscrite à la formation professionnelle et à l'étudiante inscrite à la formation technique qui auront démontré les meilleures connaissances dans la mise en œuvre de méthodes de prévention ou dans l'utilisation des outils servant à la prévention des lésions professionnelles.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la prévention et de la sécurité au travail, qui répond aux questions suivantes :

- *Quelle contribution (application de certaines méthodes, utilisation d'outils, transmission de connaissances, etc.) avez-vous apportée au domaine de la santé et de la sécurité au travail qui aurait eu pour conséquence de sensibiliser les travailleuses ou les travailleurs ou d'améliorer leurs conditions de travail en général?*

- *Comment concevez-vous la profession ou le métier que vous avez choisi dans une perspective de santé et de sécurité au travail?*
- *Comment les connaissances acquises au cours de votre formation contribueront-elles à éliminer les risques de lésions professionnelles et à prévenir les maladies professionnelles?*

« Pour s'épanouir dans les domaines où les hommes sont majoritaires, il faut être à la fois proactive et responsable. »

Louise Alary, lauréate CCQ 2007-2008, Charpenterie-menuiserie, CFP Jonquière, CS De La Jonquière

Pour en savoir plus sur la CCQ et ses anciennes lauréates, visitez le site www.ccq.org.



Volet 11

Métiers de la construction

La **Commission de la construction du Québec (CCQ)** offre deux prix de 2000\$ attribués à une élève de la formation professionnelle inscrite à l'un des programmes d'études menant à l'exercice d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction et à une élève qui souhaite mettre sur pied une entreprise dans le domaine de la construction.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des métiers de la construction, qui répond aux questions suivantes :

- *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*

Entrepreneure de construction

- *Quelles sont vos ambitions et vos motivations quant à la mise sur pied d'une entreprise?*
- *Quelles aptitudes personnelles vous permettront de réaliser votre projet?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7: BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Arpentage et topographie (DEP)
- Briquetage-maçonnerie (DEP)
- Calorifugeage (DEP)
- Carrelage (DEP)
- Charpenterie-menuiserie (DEP)
- Installation et fabrication de produits verriers (DEP)
- Mécanique de protection contre les incendies (DEP)
- Peinture en bâtiment (DEP)
- Plâtrage (DEP)
- Plomberie et chauffage (DEP)
- Pose de revêtements de toiture (DEP)
- Pose de revêtements souples (DEP)
- Pose de systèmes intérieurs (DEP)
- Préparation et finition de béton (DEP)
- Réfrigération (DEP)
- Restauration de maçonnerie (ASP)

SECTEUR 9: ÉLECTROTECHNIQUE

- Électricité (DEP)

- Installation et entretien de systèmes de sécurité (DEP)
- Montage de lignes électriques (DEP)

SECTEUR 10: ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Mécanique d'engins de chantier (DEP)

SECTEUR 14: MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

- Mécanique d'ascenseur (DEP)
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)

SECTEUR 15: MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

- Conduite d'engins de chantier (DEP)
- Conduite d'engins de chantier nordique (DEP)
- Conduite de grues (DEP)
- Forage et dynamitage (DEP)
- Soudage-montage (DEP)

SECTEUR 16: MÉTALLURGIE

- Chaudronnerie (DEP)
- Ferblanterie-tôlerie (DEP)
- Montage structural et architectural (DEP)
- Pose d'armature du béton (DEP)
- Soudage haute pression (DEP)

« J'ai choisi un métier gratifiant qui me permettra de faire vivre ma famille avec fierté. »

Nancy Leblanc, lauréate MTQ 2007-2008, Arpentage et topographie,
École professionnelle des métiers, CS des Hautes-Rivières

Pour en savoir plus sur le MTQ, visitez le site www.mtq.gouv.qc.ca.



Volet 12

Transports

Le **ministère des Transports (MTQ)** accorde deux prix de 2000 \$ à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des transports, qui répond aux questions suivantes :

- *Quel est, à votre avis, le principal défi dans le domaine des transports d'aujourd'hui?*
- *En quoi votre formation vous prépare-t-elle à relever ce défi?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Arpentage et topographie (DEP)
- Technologie de la géomatique (DEC)
- Technologie du génie civil (DEC)

SECTEUR 8 : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Techniques d'aménagement et d'urbanisme (DEC)

SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Mécanique d'engins de chantier (DEP)
- Mécanique de véhicules légers (DEP)
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP)

SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

- Conduite d'engins de chantier (DEP)
- Conduite d'engins de chantier nordique (DEP)
- Conduite de grues (DEP)

SECTEUR 17 : TRANSPORT

- Navigation (DEC)
- Techniques de la logistique du transport (DEC)
- Techniques de pilotage d'aéronefs (DEC)
- Transport par camion (DEP)

« Travailler dans un domaine traditionnellement masculin fait partie de ma vie. Mes parents m'ont toujours demandé d'accomplir les mêmes tâches que mon frère. »

Tracy Doyle, lauréate MELS 2007-2008 et porte-parole nationale 2008-2009, Ébénisterie, CFP 24-Juin, CS de la Région-de-Sherbrooke

Pour en savoir plus sur le MELS et le concours, visitez le site www.mels.gouv.qc.ca/chapeau.



Volet 13

Continuité

Le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)** offre deux prix de 2000\$ attribués à une élève inscrite à la formation professionnelle et à une étudiante inscrite à la formation technique qui auront fait de la formation professionnelle et technique leur premier choix de formation.

Pour être admissibles à ce volet, les candidates doivent être âgées de **19 ans ou moins** au moment de leur inscription. Elles devaient être inscrites, l'année précédente, en formation générale au secteur des jeunes ou au secteur des adultes ou dans un programme de formation professionnelle et étaient inscrites, deux années auparavant, en formation générale, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

L'objectif de ce volet est de donner une chance aux jeunes filles qui ont peu d'expérience sur le marché du travail tout en valorisant la formation professionnelle et technique comme premier choix de formation.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3. Seule la lettre de présentation est requise pour ce volet.

Les comités régionaux du MELS vérifieront les candidatures soumises afin qu'elles soient conformes à l'exigence particulière mentionnée ci-contre.

« Ma réussite dépend uniquement de ma détermination. »

Charlène Desrosiers, lauréate E-Q 2007-2008, Technologie minérale,
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour en savoir plus sur Emploi-Québec et ses anciennes lauréates, visitez le site www.emploi Quebec.net/chapeau.



Volet 14

Intégration au marché du travail

Emploi-Québec (E-Q) offre deux prix de 2 000 \$ attribué à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et une candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates visées dans ce volet sont celles qui effectuent un retour aux études dans un des métiers traditionnellement masculins, dont la plupart offrent de bonnes possibilités d'emploi. Elles doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte d'une page au maximum qui répond aux questions suivantes :

- *Quand vous aurez obtenu votre diplôme, comment allez-vous vous y prendre pour trouver un emploi?*
- *Quelles sont les actions que vous entreprendrez pour vous maintenir sur le marché du travail?*

À la suite d'une démarche de réorientation professionnelle, Céline a trouvé un métier valorisant et bien rémunéré: celui de machiniste. Dans sa lettre de présentation, elle a soumis plusieurs idées pour encourager d'autres femmes à opter pour la voie non traditionnelle en soulignant, notamment, la pertinence de faire une démarche d'orientation sérieuse.

Céline Grenier, lauréate FCSQ 2007-2008, Techniques d'usinage,
École professionnelle des métiers, CS des Hautes-Rivières

Pour en savoir plus sur la FCSQ, visitez le site www.fcsq.qc.ca.



Volet 15

Prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec à une élève de la formation professionnelle

La **Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)** accorde un prix de 2000 \$ à une lauréate régionale issue du réseau des commissions scolaires qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui répond aux questions suivantes :

- *Quels seraient les moyens à prendre pour encourager les filles, voire faciliter leur accès aux professions ou métiers traditionnellement réservés aux hommes?*
- *Que signifie pour vous devenir lauréate au concours Chapeau, les filles? Selon vous, quels bénéfices retirerez-vous de cette reconnaissance sur le plan scolaire, personnel, professionnel et social?*

«Faire carrière dans la police, c'est accepter de travailler avec le côté le plus sombre de la société.»

Marie-Chantale Bouchard, lauréate Fédération des cégeps 2007-2008, Techniques policières, Cégep de Rimouski

Pour en savoir plus sur la Fédération des cégeps, visitez le site www.fedecegeps.qc.ca.



Volet 16

Prix de la Fédération des cégeps à une étudiante de la formation technique

La **Fédération des cégeps** accorde un prix de 2 000\$ à une lauréate régionale issue d'un établissement d'enseignement collégial public qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui répond aux questions suivantes :

- *Quels moyens proposeriez-vous aux collègues pour inciter les filles à entreprendre des études dans des domaines traditionnellement masculins?*
- *Selon vous, comment la société québécoise peut-elle faciliter l'intégration des diplômées de la formation technique dans les secteurs du marché du travail à prédominance masculine?*

Prix de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec à une élève de la formation professionnelle

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) accorde un prix de 2 000 \$ à une lauréate régionale issue du réseau des commissions scolaires anglophones qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui répond aux questions suivantes :

- *Quels seraient les moyens à prendre pour encourager les filles, voire faciliter leur accès aux professions ou métiers traditionnellement réservés aux hommes?*
- *Selon vous, comment la société québécoise peut-elle faciliter l'intégration des diplômées de la formation professionnelle dans les secteurs du marché du travail à prédominance masculine?*

« Mon attitude positive et le soutien des personnes-ressources m'ont permis de persévérer.
Aujourd'hui, je suis une femme plus forte. »

Manon Gagnon, lauréate MELS 2007-2008, Techniques d'usinage, CFP Alma, CS du Lac Saint-Jean



Prix du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)** attribue deux prix de 5 000 \$ à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique.

En s'inscrivant au concours *Chapeau, les filles!* 2008-2009, toutes les candidates sont automatiquement admissibles à ces prix. Ce sont les comités régionaux qui recommandent deux candidatures parmi les lauréates régionales.

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3. Seule cette lettre de présentation est requise pour ce volet.

L'excellence des candidatures sera évaluée, entre autres, au regard de l'engagement personnel ou professionnel dans la promotion des métiers traditionnellement masculins. L'engagement n'est pas mesuré par le nombre de personnes jointes mais plutôt par la qualité de l'action réalisée.



« J'ai tout de suite senti qu'être pompière serait mon métier pour la vie. L'esprit d'équipe, l'adrénaline, les interventions de sauvetage... c'est tout ce que je désirais. »

Geneviève Laberge, lauréate MELS 2007-2008, Sécurité incendie, Collège Montmorency

Liste des programmes d'études retenus pour le concours

Chapeau les filles! 2008-2009

SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

- Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)
- Soutien informatique (DEP)
- Techniques de l'informatique (DEC)

SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES

- Aquiculture (DEP)
- Gestion et exploitation d'entreprise agricole (DEC)
- Grandes cultures (DEP)
- Pêche professionnelle (DEP)
- Production acéricole (DEP)
- Production de bovins de boucherie (DEP)
- Production horticole (DEP)
- Production laitière (DEP)
- Production porcine (DEP)
- Techniques équine (DEC)
- Technologie du génie agromécanique (DEC)
- Technologie des productions animales (DEC)
- Transformation des produits de la mer (DEC)

SECTEUR 3 : ALIMENTATION ET TOURISME

- Boucherie de détail (DEP)
- Techniques du tourisme d'aventure (DEC)

SECTEUR 4 : ARTS

- Bijouterie-joaillerie (DEP) 🌐
- Photographie (DEP)
- Photographie (DEC)
- Taille de pierre (DEP)
- Techniques de design industriel (DEC)

- Techniques de métiers d'art:
 - Ébénisterie artisanale (DEC)
 - Lutherie (DEC)
- Vente et service en bijouterie (DEP) 🌐

SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

- Ébénisterie (DEP)
- Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré (DEP)
- Finition de meubles (DEP)
- Modelage (DEP)
- Rembourrage artisanal (DEP)
- Rembourrage industriel (DEP)
- Techniques du meuble et d'ébénisterie (DEC)

SECTEUR 6 : CHIMIE ET BIOLOGIE

- Assainissement de l'eau (DEC)
- Conduite de procédés de traitement de l'eau (DEP)
- Techniques de génie chimique (DEC)
- Techniques de procédés chimiques (DEC)

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Arpentage et topographie (DEP)
- Briquetage-maçonnerie (DEP)
- Calorifugeage (DEP)
- Carrelage (DEP)
- Charpenterie-menuiserie (DEP)
- Découpe et transformation du verre (DEP)
- Dessin de bâtiment (DEP)
- Entretien de bâtiments nordiques (DEP)
- Entretien et réparation de caravanes (DEP)

- Entretien général d'immeubles (DEP)
- Installation et fabrication de produits verriers (DEP)
- Intervention en sécurité-incendie (DEP)
- Mécanique de machines fixes (DEP)
- Mécanique de protection contre les incendies (DEP)
- Peinture en bâtiment (DEP)
- Plâtrage (DEP)
- Plomberie et chauffage (DEP)
- Pose de revêtements de toiture (DEP)
- Pose de revêtements souples (DEP)
- Pose de systèmes intérieurs (DEP)
- Préparation et finition de béton (DEP)
- Réfrigération (DEP)
- Réparation d'appareils au gaz naturel (ASP)
- Restauration de maçonnerie (ASP)
- Technologie de l'architecture (DEC)
- Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (DEC)
- Technologie de la géomatique (DEC)
- Technologie de la mécanique du bâtiment (DEC)
- Techniques de sécurité incendie (DEC)
- Technologie du génie civil (DEC)

SECTEUR 8 : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

DU TERRITOIRE

- Protection et exploitation de territoires fauniques (DEP)
- Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (DEC)
- Techniques d'aménagement et d'urbanisme (DEC)
- Techniques du milieu naturel (DEC)

SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

- Électricité (DEP)
- Électromécanique de systèmes automatisés (DEP)
- Installation et entretien de systèmes de sécurité (DEP)
- Installation et réparation d'équipement de télécommunication (DEP)
- Liaison en réseau d'équipement bureautique (ASP)
- Montage de lignes électriques (DEP)
- Réparation d'appareils électroménagers (DEP)
- Réparation d'appareils électroniques audiovisuels (DEP)
- Service technique d'équipement bureautique (DEP)
- Techniques d'avionique (DEC)
- Technologie de l'électronique (DEC)
- Technologie de l'électronique industrielle (DEC)
- Technologie de systèmes ordonnés (DEC)
- Technologie physique (DEC)

SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Carrosserie (DEP)
- Mécanique agricole (DEP)
- Mécanique automobile (DEP)
- Mécanique d'engins de chantier (DEP)
- Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques (ASP)

- Mécanique de motocyclettes (ASP)
- Mécanique de véhicules légers (DEP)
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP)
- Mécanique marine (DEP)
- Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé (DEP)
- Techniques de génie mécanique de marine (DEC)
- Techniques de maintenance d'aéronefs (DEC)
- Vente de pièces mécaniques et d'accessoires (DEP)

SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

- Conduite et réglage de machines à mouler (DEP)
- Dessin industriel (DEP)
- Fabrication de moules (ASP)
- Matriçage (ASP)
- Montage de câbles et de circuits (DEP)
- Montage de structures en aérospatiale (DEP)
- Montage mécanique en aérospatiale (DEP)
- Opération d'équipements de production (DEP) 
- Outillage (ASP)
- Techniques d'usinage (DEP)
- Techniques de construction aéronautique (DEC)
- Techniques de génie mécanique (DEC)
- Techniques de transformation des matériaux composites (DEC)
- Techniques de transformation des matières plastiques (DEC)
- Technologie d'architecture navale (DEC)
- Technologie du génie industriel (DEC)
- Tôlerie de précision (DEP)
- Usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP)

SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER

- Abattage et façonnage des bois (DEP)
- Abattage manuel et débardage forestier (DEP)
- Affûtage (DEP)
- Aménagement de la forêt (DEP)
- Classement des bois débités (DEP)
- Pâtes et papiers - Opérations (DEP)
- Sciage (DEP)
- Technologie de la transformation des produits forestiers (DEC)
- Technologie forestière (DEC)
- Technologies des pâtes et papiers (DEC)
- Travail sylvicole (DEP)

SECTEUR 13 : COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

- Imprimerie (DEP)
- Techniques de l'impression (DEC)
- Techniques de production et de postproduction télévisuelle (DEC)

SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

- Horlogerie-bijouterie (DEP)
- Horlogerie-rhabillage (ASP)
- Mécanique d'ascenseur (DEP)
- Mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP)
- Mécanique de machines à coudre industrielles (DEP)
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)
- Réparation d'armes à feu (DEP)
- Serrurerie (DEP)
- Technologie de maintenance industrielle (DEC)

SECTEUR 15: MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

- Conduite d'engins de chantier (DEP)
- Conduite d'engins de chantier nordique (DEP)
- Conduite de grues (DEP)
- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)
- Conduite de machines de traitement du minerai (DEP)
- Extraction de minerai (DEP)
- Forage au diamant (DEP)
- Forage et dynamitage (DEP)
- Technologie minérale (DEC)

SECTEUR 16: MÉTALLURGIE

- Chaudronnerie (DEP)
- Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés (DEP) 🌐
- Ferblanterie-tôlerie (DEP)
- Fonderie (DEP)
- Montage structural et architectural (DEP)
- Pose d'armature du béton (DEP)
- Soudage haute pression (ASP)
- Soudage-montage (DEP)
- Technologie du génie métallurgique (DEC)
- Traitement de surface (DEP)

SECTEUR 17: TRANSPORT

- Navigation (DEC)
- Techniques de la logistique du transport (DEC)
- Techniques de pilotage d'aéronefs (DEC)
- Transport par camion (DEP)

SECTEUR 18: CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

- Cordonnerie (DEP)

SECTEUR 19: SANTÉ

- Soins préhospitaliers d'urgence (DEC) 🌐
- Techniques de thanatologie (DEC)
- Techniques de denturologie (DEC)

SECTEUR 20: SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

- Techniques policières (DEC)

PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE TOUT AUTRE DOMAINE

- Plongée professionnelle (AEC)
- Transport ferroviaire – Chefs de train (AEC)

LÉGENDE

ASP : Attestation de spécialisation professionnelle

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DEC : Diplôme d'études collégiales

AEC : Attestation d'études collégiales

IMPORTANT

La liste des programmes admissibles comporte les titres des nouveaux programmes récemment approuvés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Toutefois, les élèves inscrites aux programmes connus sous leurs anciennes appellations sont également admissibles.

NOTE

La liste des programmes admissibles a été établie à partir de l'adéquation formation-emploi de 2007 et du recensement canadien de 2006. Un programme d'études est admissible lorsque les professions ou les métiers correspondants classés selon le Code national des professions (CNP) ont un taux de féminité inférieur à 34 p.100.

VERSION ANGLAISE

English version available upon request.

Pour obtenir plus d'information sur le concours *Chapeau, les filles!* ou sur les professions et métiers traditionnellement masculins, consultez les sites Internet aux adresses suivantes : www.mels.gouv.qc.ca/chapeau et www.inforoutefpt.org/chapeau ou écrivez à chapeaulesfilles@mels.gouv.qc.ca.

Formulaire d'inscription à remplir par la candidate

(ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

Nom

Prénom

Date de naissance

Année

Mois

jour

Adresse permanente

Numéro, rue

Appartement

Numéro d'assurance sociale (obligatoire)

Ville

Code postal

Numéro de téléphone avec indication régional

Adresse électronique

Numéro de cellulaire avec indicatif régional

Adresse pendant l'année scolaire (si différente de l'adresse permanente)

Numéro, rue

Appartement

Ville

Code postal

Numéro de téléphone avec indication régional

DR NO. Ne rien inscrire dans cette case



Nom du programme d'études

Date de début du programme d'études

Nom de l'établissement fréquenté

Date de la fin du programme d'études

Adresse de l'établissement d'enseignement

Numéro, rue

Numéro de téléphone avec indicatif régional

Ville

Code postal

Je désire m'inscrire aux volets nationaux suivants :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="radio"/> VOLET 1 AGRICULTURE, PÊCHES ET ALIMENTATION | <input type="radio"/> VOLET 6 PERSÉVÉRANCE | <input type="radio"/> VOLET 12 TRANSPORTS |
| <input type="radio"/> VOLET 2 ENVIRONNEMENT | <input type="radio"/> VOLET 7 COMMUNAUTÉ CULTURELLE | <input type="radio"/> VOLET 13 CONTINUITÉ |
| <input type="radio"/> VOLET 3 RESSOURCES NATURELLES | <input type="radio"/> VOLET 8 ÉQUITÉ | <input type="radio"/> VOLET 14 INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL |
| <input type="radio"/> VOLET 4 SÉJOURS PROFESSIONNELS HORS QUÉBEC | <input type="radio"/> VOLET 9 TECHNOLOGIES DE POINTE | <input type="radio"/> VOLET 15 PRIX DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES |
| <input type="radio"/> SÉJOUR DANS UN LABORATOIRE EN FRANCE | <input type="radio"/> VOLET 10 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | <input type="radio"/> VOLET 16 PRIX DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS |
| <input type="radio"/> SÉJOUR PROFESSIONNEL EN FRANCE | <input type="radio"/> VOLET 11 MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION | <input type="radio"/> VOLET 17 PRIX DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES |
| <input type="radio"/> SÉJOUR PROFESSIONNEL EN BELGIQUE | | |
| <input type="radio"/> VOLET 5 ESPRIT D'ENTREPRISE | | |

Signature de la candidate

Date

Signature de la personne responsable du concours dans l'établissement

Date

Nom de la personne responsable du concours dans l'établissement (écrire en lettres mouillées)

DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION

En tant que participante au concours, vous pouvez en tout temps faire corriger les renseignements apparaissant sur le formulaire d'inscription en communiquant avec la personne responsable du concours à votre direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dont le nom et les coordonnées apparaissent dans la liste qui se trouve dans la présente brochure.

De plus, nous vous rappelons que vous avez droit d'accès en tout temps aux renseignements qui vous concernent et qui sont détenus par le MELS.

UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

(si vous êtes lauréate)

Si vous acceptez que les renseignements personnels fournis soient éventuellement utilisés dans le cadre d'une étude ou d'un sondage pour l'évaluation de ce concours, cochez Oui.

Veuillez noter que le refus de donner ce consentement n'aura aucune incidence sur l'appréciation de votre candidature.

Signature

Date

COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (si vous êtes lauréate)

Veuillez noter que votre photographie ainsi qu'un court résumé de votre texte seront diffusés, notamment dans le site Internet du MELS.

Par ailleurs, votre dossier sera transmis au personnel responsable de l'attribution des prix selon chacun des volets nationaux.

Enfin, prenez note que la coordination du concours au MELS communiquera préalablement avec vous lorsqu'un journaliste ou tout autre personne demandera à vous joindre.

RECOMMANDATION

À faire remplir par un membre de l'établissement fréquenté (un seul formulaire par candidate)

Échelle d'évaluation (cochez en fonction de l'échelle proposée) :

1 Passable 2 Bien 3 Excellent

1 COMPÉTENCES SCOLAIRES

Résultats scolaires

1 2 3

2 COMPÉTENCES PERSONNELLES

Capacité d'adaptation

1 2 3

Créativité

1 2 3

Esprit d'équipe

1 2 3

Ténacité, persévérance

1 2 3

3 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

(signalez les réalisations professionnelles ou les engagements personnels de la candidate)

Recommandation

J'ai pris connaissance du texte soumis dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!* et j'appuie la candidature de :

Nom de la candidate

Nom et fonction de la personne qui recommande

Signature

Date :

English version available upon request.

Pour obtenir plus d'information sur le concours *Chapeau, les filles!* et son volet *Excelle Science* ou sur les professions et métiers traditionnellement masculins, consultez le site Internet à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/chapeau ou écrivez à chapeaufilles@mels.gouv.qc.ca.

Responsables du concours *Chapeau, les filles!* dans les directions régionales et au MELS

MADAME CATHERINE GEOFFRION

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
337, rue Moreault, bureau 2.04, 2^e étage
Rimouski (Québec) G5L 0A5
Téléphone : 418 727-3600, poste 4527
Télécopieur : 418 727-3557
Courriel : catherine.geoffrion@mels.gouv.qc.ca

MADAME LUCIE MARTEL

Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
3950, boulevard Harvey, 2^e étage
Jonquières (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7982, poste 4541
Télécopieur : 418 695-7990
Courriel : lucie.martel@mels.gouv.qc.ca

MADAME CHANTAL STE-MARIE

Direction régionale de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1020, route de l'Église, 3^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
Téléphone : 418 643-7934, poste 3305
Télécopieur : 418 643-0972
Courriel : chantal.ste-marie@mels.gouv.qc.ca

MADAME ANNIE GAUTHIER

Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
100, rue Laviolette, 2^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6711, poste 4405
Télécopieur : 819 371-6075
Courriel : annie.gauthier@mels.gouv.qc.ca

MADAME SYLVIE VEILLEUX

Direction régionale de l'Estrie
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.05, 3^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : 819 820-3382, poste 4252
Télécopieur : 819 820-3947
Courriel : sylvie.veilleux@mels.gouv.qc.ca

MADAME SYLVIE DUROCHER

Direction régionale de Laval, des
Laurentides et de Lanaudière
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
300, rue Sicard, 2^e étage
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 430-3611, poste 4234
Télécopieur : 450 430-4005
Courriel : sylvie.durocher@mels.gouv.qc.ca

MADAME KARINE JONCAS

Direction régionale de la Montérégie
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
201, place Charles-Lemoyne, 6^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7438, poste 4215
Télécopieur : 450 928-7451
Courriel : karine.joncas@mels.gouv.qc.ca

MONSIEUR RICHARD SÉGUIN

Direction régionale de Montréal
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-3315, poste 5336
Télécopieur : 514 873-0620
Courriel : richard.seguin@mels.gouv.qc.ca

MONSIEUR ALAIN DUPERRÉ

Direction régionale de l'Outaouais
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4^e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3382, poste 4577
Télécopieur : 819 772-3955
Courriel : alain.duperre@mels.gouv.qc.ca

MADAME VICKY GRENIER

Direction régionale de l'Abitibi-
Témiscamingue et du Nord-du-Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
215, boulevard Rideau, 1^{er} étage
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5Y6
Téléphone : 819 763-3001, poste 4606
Télécopieur : 819 763-3017
Courriel : vicky.grenier@mels.gouv.qc.ca

MADAME NATHALIE GAUTHIER

Direction régionale de la Côte-Nord
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
106, rue Napoléon, bureau 201
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
Téléphone : 418 964-8420, poste 4570
Télécopieur : 418 964-8504
Courriel : nathalie.gauthier@mels.gouv.qc.ca

MADAME ANNE THIBAUT

Coordonnatrice nationale
Direction de la formation continue et du soutien
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-1536, poste 2332
Télécopieur : 418 643-1926
Courriel : chapeaulesfilles@mels.gouv.qc.ca

Chapeau, les filles!

Concours 2008-2009

Date limite de dépôt des candidatures : **6 février 2009**
Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement ou consultez le site suivant :
www.mels.gouv.qc.ca/chapeau



Audrey Shink

Techniques de l'informatique
Cégep de Saint-Hyacinthe
Prix Équité de la FTQ 2007-2008



À GAGNER : Des prix de 500\$ à 5000\$ | Un stage au CNRS en France
Des séjours professionnels en France et en Belgique

